



# Chocolat & Gourmandises de Bretagne

## Du 6 AU 8 novembre 2020



Cultures  
**SUCRE**

### PRIX de la MEILLEURE BÛCHE à BASE DE CHOCOLAT VANNES 2020

PARRAINE PAR LE CEDUS LE SUCRE

**Président du concours Patrick Leseux**

**JOUR du CONCOURS : SAMEDI 7 NOVEMBRE 2020**

#### REGLEMENT DU CONCOURS

##### **Art. 1 – Les publics concernés / Le lieu, les horaires**

- ↳ Cette compétition est ouverte aux professionnels pâtisseries, boulangers, chocolatiers, restaurateurs, glacières.
- ↳ Le concours se tiendra au CHORUS Parc des Expositions de Vannes, **le SAMEDI 7 novembre 2020.**
- ↳ Les concurrents devront préparer leurs bûches à base de chocolat.

##### **Art. 2 – Le déroulement**

- ↳ **Les pâtisseries (les bûches) devront impérativement être sur place le samedi 7 Novembre 2020 entre 9h et 10h30 heures.**
- ↳ La présence des candidats est obligatoire lors de la remise des prix le **samedi 7 Novembre 2020 à 15H**
- ↳ **IMPERATIF : Les candidats doivent être en tenue professionnelle, veste blanche, pantalon noir,** le jour de la remise des prix.

##### **Art. 3 – La présentation**

- ↳ Une bûche : 2 bûches : 1 bûche pour la dégustation, 1 bûche pour la présentation, 6 personnes maximum. Attention à respecter les dimensions : entre 18 et 20cm.
- ↳ **Nous demandons** : une bonne bûche, suivant la sensibilité de chacun.
- ↳ Une bûche à base de chocolat, avec un intérieur ou une réalisation suivant votre inspiration (goût et parfum à votre choix).

##### **Art. 4 – Les informations**

- ↳ Informations et renseignements disponibles auprès de Stéphane HENRIO : organisateur et créateur du salon, vice-président de Tradition Gourmande, au 06 79 25 70 10.

##### **Art. 5 – Le Jury**

- ↳ Le jury est composé de MOF et de grands professionnels, il est souverain dans ses décisions.

##### **Art. 67 – Les critères de sélection**

- ↳ **La composition est jugée et notée sur 100 points :**  
20 points pour la présentation - 60 points pour la dégustation et 20 points pour l'originalité.  
Le classement final est établi par le cumul des notes.  
En cas d'ex-æquo, les candidats sont départagés par la note de dégustation.

##### **Art. 7 – La remise des prix**

- ↳ Seul le premier sera récompensé avec un trophée, un diplôme  
**Attention : .la personne arrivant première et étant absente pour la remise du trophée le prix sera remis automatiquement au candidat arrivé deuxième**

##### **Art. 9 – Le droit à l'image**

- ↳ Toutes les reproductions photographiques des œuvres et de leurs auteurs pourront être utilisées librement et sans frais par les organisateurs, afin de pouvoir les diffuser dans la presse, dans le but de promouvoir les concours et le salon du Chocolat.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de non-respect de cette mention auprès des services de contrôles

**Le fait de l'engagement du candidat au concours lui fait obligation de respecter les conditions du présent règlement.**